

## **Berlin et la question de la centralité culturelle en Allemagne**

**B. Grésillon**

### INTRODUCTION

Berlin est redevenu capitale politique de l'Allemagne depuis 1991, ce qui a généré et continue de générer le transfert géographique de tout un appareil d'Etat à l'intérieur d'un pays lui-même remodelé dans ses frontières intérieures. Cet événement majeur dans l'histoire de l'Allemagne et de l'Europe change aussi la donne culturelle. Les fonctions centrales politiques et culturelles étant intimement liées, il est clair que le fait que Berlin redevienne capitale politique de l'Allemagne lui confère un nouveau poids, et de nouvelles prétentions, en matière culturelle. C'est précisément là qu'on touche à la problématique de la différence, qui servira de fil directeur à cette contribution. A Berlin, la centralité culturelle reconquise est facteur de différence, voire d'exception dans un pays au fonctionnement éminemment fédéral. Mais elle est également facteur de troubles dans le paysage culturel local.

Berlin représente ainsi en ce début de siècle un triple enjeu : politique, économique et culturel, et ce dernier n'est pas le moindre. Quelles seront les conséquences, sur le paysage culturel berlinois, de l'installation des instances politiques dans la capitale ? Le personnel, les structures, le mode de fonctionnement voire la ligne artistique des établissements culturels berlinois s'en trouveront-ils transformés ? Le modèle fédéral et polycentrique allemand, qui trouve son accomplissement sur le terrain culturel, sera-t-il remis en cause au profit d'un système plus centralisé et hiérarchisé, avec Berlin à sa tête ? A travers l'enjeu de Berlin capitale culturelle se profile plus généralement la question du rapport de forces entre fédéralisme et tendances centralisatrices. Depuis l'automne 1998, l'Allemagne a à sa tête un nouveau chancelier, Gerhard Schröder, et un nouveau gouvernement, qui pour la première fois compte dans ses rangs un ministre de la culture, en la personne de Michael Naumann (1998-2000) puis de Julian Nida-Rümelin (2000-2002). La création d'un ministère de la culture constitue sans conteste un événement majeur dans un Etat fédéral où la culture demeurait jusqu'à nouvel ordre la chasse gardée des

*Länder*. Quelles en seront les conséquences pour la capitale, Berlin, et son paysage culturel si particulier ?

La nouvelle donne politique génère une nouvelle donne culturelle, qui est perceptible à deux échelles d'analyse : d'une part à l'échelle nationale et internationale pour ce qui est du nouveau statut de Berlin métropole culturelle en Allemagne, d'autre part à l'échelle régionale et locale en ce qui concerne la recomposition du paysage culturel berlinois. Tels sont les deux points principaux qui seront abordés, avant de proposer, en conclusion, une lecture de la trajectoire culturelle berlinoise à la lumière de la problématique de la différence.

## I. L'Allemagne et la culture

### 1. "*Kultur ist Ländersache*" ("la culture est l'affaire des *Länder*")

A la différence de son voisin français, l'Allemagne ne constitue pas, loin s'en faut, un "Etat culturel" au sens où l'entend Marc Fumaroli.<sup>1</sup> La compétence en matière culturelle relève pour l'essentiel des *Länder* et des communes. Selon une expression couramment employée ou entendue de l'autre côté du Rhin, "*Kultur ist Ländersache*", autrement dit la culture est l'affaire des régions. La compétence en matière culturelle s'avère du ressort des régions et des communes. Jusqu'à la formation du gouvernement de Gerhard Schröder en octobre 1998, l'Allemagne était même l'un des rares pays d'Europe à ne pas disposer d'un ministère de la culture, les affaires culturelles centrales étant administrées directement par le ministère de l'Intérieur.

L'unification des deux Allemagne en 1990 introduit une petite brèche constitutionnelle dans ces principes fédéralistes scrupuleux. L'article 35 du Traité d'Unification donne ainsi à l'Etat les moyens constitutionnels d'intervenir dans les affaires culturelles du pays, ce qui permettra de sauver les institutions culturelles est-allemandes. Pour résumer la situation en vigueur de 1990 à 1998, l'Etat fédéral ne finance que les institutions culturelles à caractère national - comme par exemple à Berlin la Fondation des musées de Prusse (*Stiftung preußischer Kulturbesitz*) - ou bien, grâce au paragraphe 35, il aide certaines institutions ponctuellement. Hormis ces deux exceptions, les *Länder* demeurent les acteurs principaux de la culture, initiateurs de la politique et de l'activité culturelles, bailleurs de fonds, etc... Les choses évoluent-elles avec l'élection de Gerhard Schröder comme chancelier et la nomination d'un ministre de la culture ?

### 2. Vers une nouvelle donne culturelle ?

Avec la nomination inédite d'un ministre fédéral aux affaires culturelles, une question se pose : comment concilier la compétence des *Länder* en matière

---

<sup>1</sup> Marc Fumaroli, *L'Etat culturel, essai sur une religion moderne*, Biblio Essais, Le Livre de poche, 1992.

culturelle, garantie par la Constitution, avec les prérogatives d'un ministère fédéral à la culture ? En clair, comment concilier principe fédéral strictement appliqué pendant cinquante ans et velléités apparemment centralisatrices du nouveau gouvernement ?

Le traité de coalition corédigé par le SPD et les Verts, vainqueurs des élections législatives de 1998, apporte un début de réponse: "Le principe de compétence des *Länder* en matière culturelle étant préservé, le gouvernement fédéral concentrera les responsabilités et compétences culturelles de son ressort en la personne d'un ministre d'Etat aux affaires culturelles auprès de la chancellerie."<sup>2</sup> Par conséquent, la prééminence des *Länder* est réaffirmée d'emblée, mais le gouvernement entend bien se donner les moyens d'intervenir de façon plus efficace dans ses propres affaires culturelles (par exemple la gestion du patrimoine national, la fixation du prix du livre et des taxes diverses, le financement des fondations et musées nationaux, etc...) et crée pour cela un poste de ministre de la culture, non pas en propre mais rattaché à la chancellerie, et doté d'un budget annuel de trois milliards de D-Marks. Ceci posé, quelle est la tâche du ministre de la culture ? D'après le Traité de coalition sus-cité, elle est double. Le ministre doit être d'une part "l'interlocuteur principal et l'instigateur de la politique culturelle de l'Etat fédéral" et d'autre part "le représentant de la culture allemande sur la scène internationale, et notamment européenne". Concrètement, il doit à la fois coordonner la politique culturelle de l'Etat fédéral et servir d'interlocuteur principal vis-à-vis des *Länder*, sans empiéter sur leur domaine. Par ailleurs, il représente l'Allemagne sur la scène culturelle internationale, ce qui constitue un changement important. La première puissance économique européenne est désormais - enfin ! - identifiée sur le plan culturel et représentée par le biais de son ministre, chargé, entre autres, de nouer des contacts avec ses partenaires européens ou, plus trivialement, de défendre les intérêts culturels de son pays lors des conférences des ministres de la culture européens.

Qu'en est-il de Berlin, ou plutôt quelle est la position adoptée par le Ministre de la culture à l'égard de la capitale ?

## **II. Berlin capitale culturelle, ou la différence institutionnalisée**

Avant d'examiner le débat politique proprement berlinois, il est nécessaire de présenter brièvement le paysage culturel de la capitale, sa diversité et son mode de financement.

---

<sup>2</sup> "Unter Wahrung der Kulturhoheit der Länder wird die Bundesregierung die kulturpolitischen Zuständigkeiten und Kompetenzen des Bundes im Amt eines Staatsminister für kulturelle Aufgaben im Bundeskanzleramt bündeln". Tiré du chapitre intitulé *Neue Offenheit von Politik und Kultur* du Traité de coalition rouge-verte, octobre 1998.

## 1. Le paysage culturel berlinois en l'an 2000

Disons-le tout net : le paysage culturel berlinois présente une richesse et une variété incomparables, notamment en ce qui concerne les arts du spectacle (théâtre, danse, opéra). Du fait d'une histoire culturelle particulière et mouvementée - âge d'or culturel des années 1920 ; période de division de la ville de 1949 à 1989, où chaque partie, Berlin-Est et Berlin-Ouest, se dote d'équipements culturels dignes d'une capitale -, la métropole des bords de la Sprée jouit aujourd'hui d'une infrastructure culturelle unique en Europe : trois opéras, huit orchestres symphoniques, une quarantaine de théâtres subventionnés, le paysage muséal le plus riche d'Allemagne. En matière musicale, la capitale allemande est mieux dotée que ses homologues française et anglaise, tandis que le Land de Berlin concentre trois fois moins d'habitants (3,5 millions d'habitants) que la région parisienne ou le grand Londres. A côté des temples de la musique ou du théâtre s'est développée, surtout depuis la chute du Mur, une véritable scène parallèle, constituée de théâtres dits "off", de cabarets, de clubs rock ou techno, etc..., sans équivalent en Europe hormis peut-être à Londres, et qui fait toute l'originalité et le dynamisme du paysage culturel berlinois. En matière de dynamisme créatif, une mention spéciale doit être faite aux galeries d'art contemporain, qui connaissent un véritable boom depuis trois ans (il en existe plus de trois cents en 1999), au point que d'aucuns parlent déjà du quartier central de Mitte, lieu d'implantation favori des galeries, comme du nouveau *Soho* en Europe.

Comment financer de telles infrastructures ? Tel est actuellement l'insoluble problème. Le Sénat de Berlin, c'est-à-dire le gouvernement du *Land* de Berlin, malgré un budget conséquent de 2,6 milliards de francs alloué à la culture en 2000, ne parvient plus à subventionner seul les établissements culturels de la capitale. Il a donc fait naturellement appel à l'Etat fédéral – c'est précisément là que nous retrouvons la problématique de la centralité comme vecteur de la différence.

En effet, la Ville, invoquant son nouveau statut de capitale, fait fi du fédéralisme, fait valoir sa différence par rapport à Munich ou Hambourg, et s'estime donc en droit de recevoir de l'Etat un soutien digne de son rang. De son côté, l'Etat fédéral est certes contraint de respecter le principe de souveraineté des *Länder* en matière culturelle, mais il est également tenté de faire de Berlin la vitrine culturelle de l'Allemagne réunifiée. Les deux parties ont rapidement trouvé un terrain d'entente. Malgré les protestations des autres *Länder*, notamment de la Bavière, le Ministre de la culture a décidé de doubler l'aide fédérale accordée à Berlin pour la période 2000 - 2004, grâce à un procédé légal très simple, consistant à financer les institutions culturelles berlinoises dites "de rang national", telles le nouveau musée juif (*Jüdisches Museum*) édifié par l'architecte Daniel Libeskind.

Autrement dit, c'est parce que le pouvoir central a pris en compte la *différence* voire l'*exception* culturelle berlinoise qu'il paraît désormais décidé, malgré les principes fédéraux, à faire de Berlin *la* capitale culturelle de l'Allemagne, reconnue en Europe et dans le monde. Mais ces nouvelles prétentions

nationales voire internationales ne sont pas sans conséquences sur le paysage culturel local et ses acteurs.

## 2. Quand la culture redevient une affaire d'Etat

Outre la question du financement, quelles seront les conséquences de l'installation des instances étatiques dans la capitale sur le paysage culturel berlinois ? On peut craindre pour sa diversité : l'accent étant clairement mis sur les institutions de prestige, on peut se demander si les petits établissements, et notamment les nombreuses scènes "off", parviendront à se maintenir. En général, le pouvoir politique s'accommode mal de lieux de contre-culture comme il en existe encore tant à Berlin. Or, la fermeture avérée ou prochaine d'un certain nombre de lieux symboliques d'une culture alternative laisse à penser qu'une opération d'"assainissement" culturel (*Reinigung*) a d'ores et déjà commencé, sans d'ailleurs que l'on puisse clairement en imputer la responsabilité ou l'initiative à l'Etat fédéral. Ainsi, deux des trois principaux clubs techno de la ville ont dû fermer leurs portes, le *Bunker* en 1996 et le *E-Werk* en septembre 1997. Hasard malheureux de la géographie ou non, il se trouve que le premier est situé à proximité du nouveau quartier gouvernemental, tandis que le second fait directement face au ministère de l'économie et des finances. De même, à l'été 1997, à la surprise générale, l'un des plus anciens et des plus fameux clubs de Berlin-Est, le *Franz-Club*, a cessé toute activité, ne pouvant faire face à la brutale augmentation de loyer imposée par le propriétaire du terrain, la *Treuhand*, la fameuse entreprise chargée de privatiser les terrains ayant appartenu à l'Etat de l'ex-RDA.<sup>3</sup> Notons que la *Treuhand* est également propriétaire du terrain de l'ancienne usine électrique où le *E-Werk* avait élu domicile. De là à supputer que la *Treuhand*, institution économique autonome mais mise en place par le pouvoir fédéral, fasse le jeu de ce dernier en "assainissant" le terreau culturel berlinois, il n'y a qu'un pas, que certains acteurs du milieu alternatif local n'hésitent pas à franchir. Quant au centre culturel alternatif *Tacheles*, véritable symbole de la contre-culture berlinoise, installé dans un gigantesque immeuble en ruine en plein coeur du quartier de Mitte, il a bien du mal à résister aux pressions spéculatives qui l'affectent. Ce dernier exemple montre qu'il serait toutefois bien trop réducteur d'imputer au seul Etat fédéral la responsabilité des changements à l'oeuvre dans le paysage culturel berlinois. La hausse des prix du foncier, continue au cours des années 1990, les opérations de rénovation en centre-ville, enfin la restitution des appartements et immeubles de Berlin-Est à leurs propriétaires "légitimes" (c'est-à-dire ceux pouvant justifier d'un titre de propriété antérieur à 1933, date de la prise de pouvoir par Hitler) sont autant de facteurs cumulés qui expliquent que le tissu alternatif, par essence fragile, ne puisse se maintenir, du moins en centre-ville (correspondant à l'arrondissement de Mitte, dont le nom signifie justement milieu, centre, cœur).

---

<sup>3</sup> Uta von Arnim : "La toute dernière danse au "Franz" ("*Der allerletzte Tanz im "Franz"*"), *Der Tagesspiegel*, 18.7.1997. Extrait de l'article (traduction de l'auteur) : "Le dernier concert après 27 années d'existence du club sur la *Schönhauser Allee* (...) Maintenant c'est fini, le club doit fermer. *Franz* n'a pas survécu à l'augmentation de loyer. Une victime de la *Wende* " (c'est-à-dire du tournant de 1989).

D'autre part, avec l'installation du pouvoir central à Berlin et sa politique de soutien aux "hauts-lieux" culturels, politique relayée par le Sénat de Berlin, qu'advient-il de la culture de quartier si vivante à Berlin et représentée par de multiples salles d'exposition, musées de quartiers (*Heimatmuseen*), bibliothèques municipales, salles de danse et autres théâtres d'arrondissement, autant d'établissements culturels gérés et financés directement par les arrondissements (*Bezirke*) ? Ces derniers étant touchés de plein fouet par la crise financière, un certain nombre de bibliothèques de quartier, d'écoles de musique, de clubs de jeunes ont dû fermer leurs portes. Si l'Etat se décidait à investir massivement dans la culture berlinoise, en finançant par exemple tout ou partie de ses institutions de prestige, on pourrait imaginer que le *Land* de Berlin, dégagé de certaines de ses obligations, puisse attribuer aux 12 arrondissements qui le composent un budget culturel plus important, qui leur permettrait d'entretenir ou de faire revivre leurs lieux de culture "de proximité". Hélas, c'est un tout autre type de comportement politique qui se profile à l'horizon : priorité absolue est accordée, tant par l'Etat fédéral que par le Sénat de Berlin, aux hauts lieux culturels, à charge des arrondissements d'expédier du mieux qu'ils peuvent les affaires culturelles courantes.

Par conséquent, la redéfinition des rapports entre Etat fédéral, *Länder* et commune (ou arrondissements) actuellement à l'oeuvre au sein du laboratoire berlinois ne semble guère profiter aux arrondissements. Or, ces derniers jouissaient jusqu'à nouvel ordre de pouvoirs importants, et ils représentent dans le système fédéral un acteur politique à part entière. Avec la remise en cause de ce modèle hiérarchique à trois niveaux et l'affaiblissement des *Bezirke*, c'est tout un pan de la culture berlinoise, la *Kiez-Kultur* (culture de quartiers) comme les Berlinoises l'appellent, qui est menacé à moyen terme de disparition.

Ainsi, il est clair que le pouvoir central met aujourd'hui l'accent sur les lieux culturels de représentation, d'une certaine façon sur les lieux de pouvoir culturel, qu'il ne se contentera pas simplement de financer : le ministre de la culture Julian Nida-Rümelin a fait clairement comprendre à ses interlocuteurs berlinois qu'il revendiquait un droit de regard, sinon de décision, quant à la gestion des institutions berlinoises cofinancées par l'Etat et le *Land*. Au total, c'est bien moins la diversité du tissu culturel berlinois que ses hauts lieux qui intéressent le pouvoir central.

## Conclusion

Soumis d'un côté à une forte pression financière et confronté de l'autre à une nouvelle donne politique, le paysage culturel berlinois est entré en zone de

turbulences et il est appelé à se transformer et à se redéfinir. A travers lui, c'est tout le statut de Berlin qui peut être amené à évoluer.

On constate en effet le passage d'une *ville de création*, paradigme des années 1990, à une *ville de représentation*, nouveau paradigme en germe des années 2000. La *différence* intrinsèque de Berlin, celle qui faisait sa force, a été élevée par l'Etat au rang d'image de marque, de marque de fabrique, pour les besoins de représentativité du pouvoir central. De naturelle, la différence culturelle est en train de devenir institutionnalisée. On est alors en droit de formuler la question suivante : à partir du moment où le contre-modèle devient modèle (car derrière l'appellation "la différence", il y a bien, me semble-t-il, l'idée sous-jacente de contre-modèle), où est la différence ?

Pour mieux faire comprendre la singularité du cas berlinois, on peut tenter de schématiser les choses dans le tableau suivant, qui resitue le trio territoire – centralité – différence dans une perspective temporelle.

PÉRIODE	TERRITOIRE	MODÈLE
1945 – 1989	Berlin-Ouest : excentré, déterritorialisé. Berlin-Est : exception en RDA.	Berlin (Est et Ouest) : contre-modèle politique, social et culturel
Années 1990	Berlin réunifié, recentré : "Métropole retrouvée"	Berlin, chantier de l'unification allemande. Affirmation d'une forte différence culturelle.
Années 2000 (hypothèse)	Phase de recentralisation politique et institutionnelle. Métropole investie par le politique : capitale	Contre-modèle devient modèle. Perte de la différence ?

De 1945 à 1989, Berlin-Ouest est décentré, déterritorialisé dans le territoire de la RFA, « île » isolée au milieu de la République démocratique allemande. Berlin-Est, quant à lui, est élevé au rang de capitale politique de la RDA, et est investi par les organes politiques centraux. La ville jouit donc d'un statut d'exception en RDA, mais il ne s'agit que d'une moitié de ville... C'est au cours de cette période que se développe, de part et d'autre du Mur, un contre-modèle puissant – s'exprimant au grand jour côté Ouest, de façon plus latente côté Est – , qui se traduit sur les plans politique (avec l'apparition des partis d'extrême-gauche puis des listes alternatives à Berlin-Ouest, des groupuscules de contestation liés à l'Eglise ou aux mouvements des citoyens à Berlin-Est), sociaux (cf. l'importance du mouvement de Mai 1968 à Berlin-Ouest, et ses répercussions côté Est) et culturels (avec l'essor des mouvements punks et rock alternatif dans les deux parties de la ville).

Dans les années 1990, après le grand “tournant” de novembre 1989, Berlin est à la fois réunifié et recentré dans un territoire qui lui-même retrouve son unité. La ville, proclamée « laboratoire de l’unification allemande », est prise d’assaut par les artistes allemands et étrangers, elle devient le point de convergence de tous les courants artistiques. Ce que les artistes viennent y chercher, c’est la *différence* – architecturale, sociale, politique –, source d’inspiration et d’énergie créatrice. En proie à une dynamique créatrice extrême, Berlin affirme haut et fort sa différence culturelle, par rapport à ses concurrentes plus établies telles Hambourg, Munich ou Cologne.

Enfin, depuis le tournant du siècle et l’installation du pouvoir central à Berlin, on semble entrer dans une phase de recentralisation politique et institutionnelle. Après le recentrage géographique, la recentralisation politique et culturelle serait-elle à l’œuvre ? La différence, de réelle, devient de plus en plus artificielle, entretenue par le pouvoir plus que générée par les forces créatrices, qui s’essouffent.

Du coup, on est droit de se demander non seulement dans quelle mesure la centralité politique et territoriale reconquise de Berlin n’est pas en train de tuer ou d’affaiblir sa différence culturelle, mais aussi dans quelle mesure son nouveau statut de *capitale* en Allemagne n’est pas en train de faire de l’ombre à son statut de *ville à part* cultivant ses différences. Dans le cas de Berlin, différence *métropolitaine* et différence *culturelle* ne semblent pas aller de concert, mais plutôt s’exclure l’une l’autre.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- FEZER, Jesko, WIEDER, Axel, « Berliner Kulturhorror », *Zitty*, août 1998
- FUMAROLI, Marc, 1992, *L’Etat culturel, essai sur une religion moderne*, Le livre de poche, collection « Biblio essais », Paris
- GRÉSILLON, Boris, *Berlin métropole culturelle*, à paraître aux éditions Belin, collection « Mappemonde », en 2002
- GRÉSILLON, Boris, KOHLER, Dorothee, 2001, « Quand Berlin s’écrit en lettres capitales – Un regard critique », *Mappemonde*, n° 63, p. 1-6
- LABORIER, Pascale, 1996, « Conservation ou rénovation ? Transitions de la politique culturelle », *Politix*, n° 33, Presses de Science Po, p. 111-132
- LEPARMENTIER, Arnaud, « Que reste-t-il de la RDA ? », *Le Monde*, 3 octobre 2000, p. 16
- ROBIN, Régine, 2001, *Berlin chantiers*, Stock, Paris
- SCHNEIDER, Peter, 1999, *Chute libre à Berlin*, Grasset, Paris
- TERRAY, Emmanuel, 1996, *Ombres berlinoises. Voyage dans une autre Allemagne*, Odile Jacob, Paris
- WIESAND, Andreas, 1992, « Vers le centralisme et la « culture d’Etat » ? Sur le financement de la culture en Allemagne », *Le Débat*, n° 70, Gallimard, p. 26-41